

**Procès-verbal - séance de comité
du mardi 11 avril 2017 à 18h30
au Centre Sportif de Versoix - Restaurant "Le Repère"**

Présents :	Dominique Ludi	président
	Jean-Marc Leiser	vice-président
	Fabrice Goncalves	trésorier
	Martine Merazzi	secrétaire
	Pierre Dupanloup	consultant
Excusés :	Jérôme Picot	membre
	Carl Buchmann	membre
Invité :	Sabine Dubois	déléguée à la promotion économique de la ville de Versoix

Ordre du jour :

1. Constatation de la validité de la constitution du comité
2. Approbation du procès-verbal du 8 mars 2017
3. Admissions, démissions
4. Assemblée générale 2017 - décisions
5. Situation des comptes
6. Suivi des tâches en suspens
7. Calendrier et liste des entreprises à visiter
8. Divers

D. Ludi, président, souhaite la bienvenue aux membres du comité

1. Constatation de la validité de la constitution du comité

Le comité a été convoqué conformément aux statuts. Le quorum est atteint pour adopter des décisions (5 membres présents). Il est donc valablement constitué.

2. Approbation du procès-verbal du 8 mars 2017

Le procès-verbal du comité du 8 mars 2017 est approuvé à l'unanimité des membres présents, avec remerciements à son auteur.

3. Admissions, démissions

Admission de La Mobilière, M. Christophe Domenig.

4. Assemblée générale 2017 – décisions

Faisant suite à l'Assemblée générale (élection du comité), J.-M. Leiser constate qu'il ne peut pas être président de l'ADER et propose de reprendre la vice-présidence.

D. Ludi prend acte de sa candidature et le remercie.

Le comité de l'ADER 2017 se compose comme suit :

Dominique Ludi, président
Jean-Marc Leiser, vice-président
Fabrice Goncalves, trésorier
Martine Merazzi, secrétaire
Pierre Dupanloup, consultant
Jérôme Picot, membre
Carl Buchmann, membre

5. Situation des comptes

Inchangée depuis l'Assemblée générale.
Les signatures auprès de la Raiffeisen seront mises à jour.

6. Suivi des tâches en suspens

J.-M. Leiser propose d'aller à la rencontre des démissionnaires afin de les faire revenir à l'ADER.

Une discussion s'engage à ce sujet et les décisions suivantes sont approuvées par le comité, à savoir :

Décision : contacter M. Bardet pour l'informer du nouveau barème des cotisations 2017.

Décision : inciter les membres de l'ADER à recruter de nouveaux membres pour 2018 avec à la clé CHF 50.— de remise sur leur propre cotisation.

Les cotisations 2017 seront envoyées accompagnées d'un courrier d'information.

Décision : élaboration dudit courrier par D. Ludi et J.-M. Leiser.

7. Calendrier et liste des entreprises à visiter

Pour information, M. Merazzi remet aux membres du comité un tableau représentant les rendez-vous conclus, ou en cours. **A suivre.**

8. Divers

Les prochaines séances de comité auront lieu les 20 juin et 30 août 2017, le lieu reste à définir.

La séance est levée à 20h00

Prochain comité : **jeudi 11 mai 2017 à 18h30**

Versoix, le 24 avril 2017 / Martine Merazzi